

## Palmarès des Trophées du développement durable

une entreprise de Samatan à l'honneur



Palmarès des Trophées du développement durable

### Palmarès des Trophées du développement durable en Midi-Pyrénées 2015

L'édition 2015 de la remise des Trophées du développement durable en Midi-Pyrénées, organisée par la Région Midi-Pyrénées s'est déroulée ce mardi 24 novembre, avec le soutien du Groupe La Poste et de la CCI Midi-Pyrénées. Ce concours régional récompense depuis 2002 des entrepreneurs soucieux d'intégrer les valeurs du développement durable dans le développement de leur activité économique.

Dans la catégorie Activité économique intégrant le développement durable, les critères d'efficacité environnementale, économique et sociale en faveur d'un développement durable ont permis de sélectionner deux lauréats et de désigner un coup de cœur :

- **La SAS Relais d'Entreprise à Samatan pour son activité de tiers lieux « Relais d'entreprises », représentée par Dominique VALENTIN**
- L'association Bois & Cie pour son « projet expérimental d'habitats démontables », représentée par Chloé VIENOT (ou François Herbel)
- COUP DE CŒUR à la SARL BRALEY pour la « création d'une station hydrogène pour véhicules », représentée par Christian BRALEY.

Dans la catégorie Responsabilité Sociétale des Entreprises, plusieurs recherches d'approches exemplaires en termes de politique interne et d'innovation sociale sont cette année récompensées à travers un lauréat et un coup de cœur :

- La coopérative agricole Fermes de Figeac, pour sa démarche structurante et innovante de responsabilité sociétale menée à l'échelle d'un territoire, représentée par Olivier DOMINIQUE
- COUP DE CŒUR à la société de conseil 3XConsultants, pour sa politique interne de développement durable, représentée par Monique FRAMBOURG.

Cette cérémonie de remise des Trophées du développement durable a permis de rassembler de nombreux acteurs socioprofessionnels de Midi-Pyrénées, à l'issue du petit-déjeuner Climat et énergies renouvelables, qui s'inscrivait également dans la dynamique de la COP21.

Chaque prix est doté de 5 000 €, une attention toute particulière a été accordée aux projets qui font preuve d'innovation, et dont l'activité pouvait participer à la lutte contre le dérèglement climatique.

32 projets ont été primés depuis 2002 : de 2002 jusqu'en 2012 dans le cadre du Prix Henri Vernhes (initié par l'ARPE et la Région Midi-Pyrénées), et depuis 2012 dans le cadre des Trophées du développement durable.



Célia Boyer, responsable de la communication de SAS Relais d'entreprises, Jean-Louis Bardelli, délégué régional du groupe la Poste, Dominique Valentin, président de la SAS. Crédit photo Frédéric Lanselot.